

Donifay

MAIRIE de la Garde
ARRONDISSEMENT communal de la Garde
Du vingt jour du mois de juin an 11^e République
ACTE DE NAISSANCE de Pierre Bonifay
né le quatre jour à deux heures du Matin 66
de Joseph et de Madeleine ange de Portet
Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mâle
Premier témoin, Nicolas franc Bonifay ap de
Second témoin, Charles Mazet de Portet
Sur la réquisition à nous faite par le dit Charles Mazet de Portet
Et ont signé Joseph Portet maire
Constaté suivant la loi, par moi Joseph Portet
de la Garde faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

portet Barthelemy Portet

Garachon

MAIRIE de la Garde
ARRONDISSEMENT communal de la Garde
Du vingt jour du mois de juin an 11^e République
ACTE DE NAISSANCE de Joseph Garachon
né le quatre jour à deux heures du Matin 66
de Joseph Garachon et de Madeleine ange de Portet
Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mâle
Premier témoin, Joseph Portet maire de la Garde
Second témoin, Nicolas franc Bonifay ap de
Sur la réquisition à nous faite par le dit Joseph Garachon
Et ont signé Joseph Portet maire
Constaté suivant la loi, par moi Joseph Portet
de la Garde faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

portet Cecile Donnet Garachon



achard

MAIRIE de la Garde
ARRONDISSEMENT communal de la Garde
Du vingt jour du mois de juin an 11^e République
ACTE DE NAISSANCE de Charles achard
né le quatre jour à deux heures du Matin 66
de Joseph achard et de Madeleine ange de Portet
Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mâle
Premier témoin, Philippe achard ap de la Garde
Second témoin, Charles achard ap de la Garde
Sur la réquisition à nous faite par le dit Charles achard
Et ont signé Joseph Portet maire
Constaté suivant la loi, par moi Joseph Portet
de la Garde faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

portet achard

Gayetan

MAIRIE de la Garde
ARRONDISSEMENT communal de la Garde
Du vingt jour du mois de juin an 11^e République
ACTE DE NAISSANCE de Joseph Gayetan
né le quatre jour à deux heures du Matin 66
de Joseph Gayetan et de Madeleine ange de Portet
Le sexe de l'enfant a été reconnu être Mâle
Premier témoin, Joseph Portet maire de la Garde
Second témoin, Nicolas franc Bonifay ap de
Sur la réquisition à nous faite par le dit Joseph Gayetan
Et ont signé Joseph Portet maire
Constaté suivant la loi, par moi Joseph Portet
de la Garde faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

portet